

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01269 Numéro SIREN : 840 130 801 Nom ou dénomination : A.F FIRST

Ce dépôt a été enregistré le 07/10/2020 sous le numéro de dépôt 9554

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

REÇU LE

07 OCT 2020
DGFFN° de Répertoire :
JURISPRUDENCE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise AF FIRST SASU

Adresse de l'entreprise 17 ROUTE DE MARCILLY 77165 SAINT-SOUPPLETS

SIRET 8 4 0 1 3 0 8 0 1 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

		Exercice N clos le <u>31/12/2020</u>		
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	
		Net 3		
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010	012	
	{ Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *	028	030	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	
Total I (5)		044	048	
		495 000	495 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS			
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
	Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	070	
	{ Autres * (3)	072	074	
	Valeurs mobilières de placement	080	082	
	Disponibilités	084	086	
	Charges constatées d'avance *	092	094	
	Total II	096	098	
Total général (I + II)		110	112	
		872 744	872 744	
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000 480	
	Écarts de réévaluation	124		
	Reserve légale	126		
	Reserves réglementées *	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	131	132	
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	(129 452)	
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	871 028	
	Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DÉTTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 716	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	172	
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	1 716	
Total général (I + II + III)		180	872 744	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184
		183 160		984 836

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **AF FIRST SASU** Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le 13/11/2019 Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210
	Production vendue	Biens	215		211
		Services *	217		218
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222
	Production immobilisée *				221
	Subventions d'exploitations reçues				226
	Autres produits				230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises) *				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail - mobilier : - immobilier :)			242
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			244
	Rémunérations du personnel *				250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252
	Dotations aux amortissements *				254
	Dotations aux provisions				256
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
Total des charges d'exploitation (II)					264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270
					(25 168)
Produits financiers (III) 280 2 660 Charges financières (V)					291
Produits exceptionnels (IV)					290
Charges exceptionnelles (VI)					300
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310
					(129 452)
Régime d'exploitations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles *	322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	321			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	347	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 249 septies D))	249	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undecies)	990	
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. octies)	992	Zone de développement prioritaire (44. sexies)	991	
	Crédance due au report en arrière du déficit			346	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655	
	Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)	645
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)	648	
	Déduction exceptionnelle simulateur de levée	641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPLUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					351
Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356
Déficits antérieurs reportables *					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPLUTATION DES DÉFICITS					370
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					372

Annexe

AF FIRST SASU

ANNEXE

Période du 01/06/2018 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 872 744,30 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -129 451,70 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 19 mois, recouvrant la période du 01/06/2018 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

AF FIRST SASU

Période du 01/06/2018 au 31/12/2019

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Liste des filiales et participations

49

AF FIRST SASU

ANNEXE

Période du 01/06/2018 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

AF FIRST SASU**ANNEXE**

Période du 01/06/2018 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement (confinement et aides d'État), n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. À la date d'arrêté des comptes par le président des états financiers 2019 de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

AF FIRST SASU

ANNEXE

Période du 01/06/2018 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDÈLE

Compte tenu de la conjoncture économique, la société AF First souhaite abandonner l'intégralité de sa créance avec clause de retour à meilleure fortune, dont les modalités sont définies ci-après.

La société AF First abandonne l'intégralité de sa créance soit 91 299.58 qu'elle possède dans les livres de la société Chalhuez avec clause de retour à meilleure fortune.

Le compte courant de la société AF First sera re-crédité dans les meilleurs délais, selon les possibilités de trésorerie de la société.

AF FIRST SASU

ANNEXE

Période du 01/06/2018 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			1 495 480
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			1 495 480
TOTAL GENERAL			1 495 480

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		1 000 480	495 000	495 000
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL		1 000 480	495 000	495 000
TOTAL GENERAL		1 000 480	495 000	495 000

AF FIRST SASU

ANNEXE

Période du 01/06/2018 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	183 160	183 160	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	183 160	183 160	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 716	1 716		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 716	1 716		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

LD

AF FIRST SASU

ANNEXE

Période du 01/06/2018 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 170
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	1 170

7.2 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice		
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice	962	1040,00
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice		

Commentaires:

AF FIRST SASU

ANNEXE

Période du 01/06/2018 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

9 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
BDLP CARRELAGE	5 000	9 541	100,00	5 000	5 000			335 834	10 477	
CELA	100 000		50,00	50 000	50 000				8 399	
CHALHUEZ	500 000		100,00	320 000	320 000			15 370	-90 997	
DIRECT IMPORT GRANIT	150 000		100,00	120 000	120 000			348 076	21 144	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

AF FIRST
Société par actions simplifiée à associée unique au capital de 1 000 480 Euros
Siège social : 17, route de Marcilly – 77165 SAINT SOUPPLETS
840 130 801 RCS MEAUX – SIRET 840 130 801 00011

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

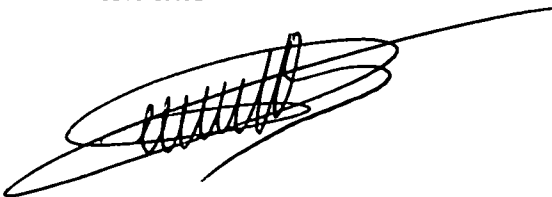
L’associée unique, approuvant la proposition de la Présidente, décide d’affecter le déficit enregistré au cours de l’exercice clos le 31 Décembre 2019, conformément aux dispositions du Code de Commerce et à l’article 21 des statuts, soit la somme de 129 452 Euros, en totalité au compte « Report à Nouveau ».

En outre, l’assemblée générale prend acte qu’il n’a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

ADOPTION

Cette résolution est adoptée par l’associée unique en date du 29 Septembre 2020.

Extrait certifié conforme à l’original
Mme Laurence DEVAUCHELLE
Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, enclosed within a large, loopy oval shape.

